



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Soutien aux collègues de Meudon-Bellevue

FO ESR défend les intérêts et les conditions de travail des personnels en toutes circonstances et alerte tous les collègues sur les dangers de politiques de rentabilisation immobilière qui visent à dégager des ressources propres pour pallier au désengagement budgétaire de l'Etat.

Aucun collègue n'est à l'abri car les opérations immobilières comportent souvent des risques, avec des conséquences délétères pour les personnels. Le fait que l'immobilier appartienne à l'établissement (organisme de recherche ou université) plutôt qu'à l'État n'est donc pas forcément une bonne chose.

Sur le site de la Délégation de Meudon, les personnels de la Division Technique de l'Institut des Sciences de l'Univers (DT-INSU) sont directement menacés par cette politique.

Comment en est-on arrivé là ? Il y a une dizaine d'années, le CNRS a décidé de vendre la "partie ouest" du site (qui lui appartient et qui est occupée par plusieurs services du CNRS) à des promoteurs pour construire dans la "partie est" avec le produit de la vente. Lors de la réunion du PDG du CNRS avec les organisations syndicales le 22 septembre, la direction a expliqué que la vente se concrétiserait bientôt, mais que la construction "coté est" ne se fera pas, en raison du retard dans la réalisation du projet.

En conséquence, le "côté ouest" doit être libéré en urgence pour décembre 2022. La direction du CNRS a décidé que trois entités du CNRS, qui occupaient ce "côté ouest", devraient quitter le site de la Délégation de Meudon, à savoir le LGP (Laboratoire de Géographie Physique), le service central des concours (SCC) et la Division Technique de l'INSU, d'autres devront se serrer dans le pavillon Bellevue comme les agents de la DSI.

Le LGP et le SCC seront relogés dans la région parisienne, *a priori* de manière pérenne. Pour l'instant il n'en est pas de même pour les collègues de la DT INSU de Meudon. Aujourd'hui la DT INSU est localisée sur trois sites : Meudon, Plouzané et La Seyne. La direction du CNRS, avec celle de l'INSU, a le projet de ne garder que deux sites, celui de Plouzané (29) et celui de La Seyne (83). Elle a décidé de reloger de manière temporaire (2 ans) les 23 collègues de la DT INSU à Gif/Yvette (Essonne).

Pour tenter de justifier cette restructuration sur deux sites, le Président du CNRS a prétendu que cette décision se justifiait par sa "rationalité". Il est pourtant clair que les personnels concernés ne veulent pas quitter la région parisienne et qu'il y a donc un risque de perte de compétences. Il apparaît que la relocalisation à Gif/Yvette est seulement un moyen pour faciliter et accélérer la fermeture du site de la DT INSU en Île-de-France, en la rendant en apparence moins brutale.

Les personnels de la DT INSU se sont réunis en AG le 21 septembre. Quinze collègues ont rédigé et signé une motion : « **Motion de Refus de transfert du personnel de la Division Technique de Meudon pour une durée temporaire et qui plus est dans des locaux "vétustes" à Gif-sur-Yvette avant un démantèlement de celle-ci (transfert en province à la Seyne /Mer) ».**

Ce que veulent les personnels de la DT INSU de Meudon, c'est une solution francilienne décente et pérenne pour que la DT INSU Meudon puisse continuer ses activités.

FO ESR apporte son plus entier soutien aux revendications des personnels de la DT INSU.

Montreuil, le 4 octobre 2021